

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**  
**DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

Réunion de la commission locale de l'eau  
L'an deux mille vingt quatre, le mardi 26 novembre, à 10h00 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Portiragnes, salle des mariages, pour présenter les travaux conduits au cours de l'année dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de la nappe astienne.

-----  
**Membres de la CLE présents :**

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Gérard ABELLA	Monsieur Fabrice SOLANS	DDTM 34 (Madame Émilie PAULET)
Monsieur Daniel BALLESTER		AE RMC (Madame Anne COURSEILLE).
Monsieur Jacques BOLINCHES		DREAL Occitanie (Pierre VINCHES)
Madame Gwendoline CHAUDOIR		COLLEGE DES USAGERS
Monsieur Philippe FAURÉ		Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias)
Madame Dominique FOUILHÉ		Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)
Monsieur Bertrand GELLY		Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants),
Monsieur Jean-Marie LAYE		Madame Marie-France DURANCEL (FHPALR)
Monsieur Stéphane ORTI		Monsieur Pierre CALMEL (Fédération caves coopératives 34),
Madame Marie-Hélène PELAIN		Monsieur Paul MOUNIER (SFEG)

**Membres de la CLE représentés par mandat :**

Monsieur Claude ALLINGRI, Monsieur Vincent GAUDY, Madame Chantal GUILHOU, Monsieur Jean-Yves LE BOZEC, Monsieur Jean ROUGEOT, Madame Séverine SAUR.

**Excusés/Absents :**

Monsieur Jean AUGÉ, Monsieur Thierry BAËZA, Monsieur Cyril DUCRU (CCI), Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Romain FAUCHART (ACAV), Monsieur Pierre MARHUENDA, Monsieur Thierry MATHIEU, Monsieur René MORENO, Monsieur Philippe ROBERT (FHPALR), Monsieur Nicolas ROUQUAIROL, Monsieur Michel SAULNIER, Madame Sophie NOGUÈS (CA34), ARS (Madame Corinne DUBOIS).

**Participaient également à la réunion :**

Madame Hélène FABREGAT(SMBT) ; Monsieur Jérôme KRAMER (CAHM) ; Madame Véronique DUBOIS, Madame Géraldine ZECCHIN (SMETA).

-----

**Objet : Validation du plan de communication du SAGE 2025-2026**

**EXPOSE :**

Un plan de communication avait été proposé couvrant la période 2023-2024. Arrivé à échéance, il convenait de reprogrammer les actions jugées nécessaires pour accompagner la mise en œuvre du SAGE, approuvé en 2018.

Un bilan est effectué concernant les opérations qui ont pu être conduites au cours des deux années précédentes. Elles sont portées essentiellement par le SMETA, structure porteuse du SAGE et par les campings à des fins de sensibilisation de leur clientèle aux économies d'eau. Une distribution de matériel hydroéconome est également en cours sur le territoire communautaire de la CABM.

Un nouveau programme d'actions s'inscrivant dans la continuité du précédent est proposé à l'assemblée pour informer/sensibiliser les acteurs à la préservation de la nappe astienne.

**DELIBERATION**

**Après présentation des opérations à reconduire sur la période 2025-2026, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, après délibération, à l'unanimité, VALIDE le plan de communication 2025-2026**

**Le Président**  
**Jacques BOLINCHES**

